

REPUBLICQUE DU BENIN

Action Sociale pour l'Éradication de la Pauvreté (Association à but non lucratif)

N° d'enregistrement 2007/095/SG/STCCD du 27 Septembre 2007.

N° 673 MCRI/DPDS/SPAA du 28 novembre 2011.

01 BP: 9014 Porto-Novo BENIN Tél : (229) 97 58 56 18 / 96 32 49 62 / 94 33 74 13)

Email: asepong@yahoo.fr Site www.asep.5web5.com

www.facebook.com/solidaritehumanitaire.enfantbenin.3

Quartier Djlado, dans la von du Collège « Les Palmiers » 5^{ème} Arrondissement Porto-Novo

ASEP-ONG



RAPPORT D'ACTIVITES 2019 ASEP-ONG



INTRODUCTION

Au regard des conditions de vie socioéconomique de certaines communautés villageoises à la base en occurrence les femmes et les enfants; l'ONG Action Sociale pour l'Eradication de la Pauvreté (ASEP) a été créée en République du Bénin le 05 Août 2006 en vue d'améliorer les conditions de vie des populations. Elle est une Organisation Non Gouvernementale à but non lucratif qui est régie par la loi du 1er Juillet 1901 et est reconnue officiellement sous le numéro 2007/095/SG/STCCD le 27 septembre 2007. Elle a pour but d'améliorer les conditions de vie des populations vulnérables pour un développement durable au Bénin et dans la sous région. L'ONG ASEP a pour vision d'éradiquer tous les maux et toutes souffrances des enfants en situation vulnérables tant qu'ils soient psychologiques, physiques et mentaux. Les domaines d'intervention de l'ONG ASEP sont :

- ❖ La protection de l'environnement à travers l'assainissement, l'hygiène alimentaire et corporelle,
- ❖ La protection sociale à travers la prise en charge des Orphelins et enfants vulnérables (OEV)
- ❖ L'agriculture et l'élevage à travers la transformation des produits agricoles et agro-alimentaires au profit des groupements féminins
- ❖ L'Education par l'alphabétisation fonctionnelle en langue française
- ❖ La création d'emploi par la formation professionnelle et l'insertion socio professionnelle des jeunes démunies ;
- ❖ La santé à travers les actions de sensibilisation pour lutter contre le VIH SIDA, le paludisme, le choléra et la tuberculose ;
- ❖ Construction des infrastructures communautaires (écoles, latrines, centres de santé)
- ❖ Adduction en eau potable à travers la construction des Château d'eau dans les villages

Au cours de l'année 2019 l'ONG avait réalisée des projets et activités, conformément au plan d'actions.

Le présent rapport s'articule autour des actions et projets ci-après :

SOMMAIRE

N°	DESIGNATIONS	PAGE
1	I- PREAMBULE	3
2	II- INTRODUCTION	4
3	III- DISPOSITIF MISE EN PLACE POUR L'EXECUTION DU MARCHE	5
4	IV- APPROCHES METHODOLOGIQUES ET PLANNING D'EXECUTION	8
5	V- ACTIVITES MENEES	12
6	5-1 DECLENCHEMENT INSTITUTIONNEL	12-15
7	5-2 SONDAGE INITIAL	15-23
8	5-3 DECLENCHEMENT COMMUNAUTAIRE	23-32
9	5-4 SUIVI POST DECLENCHEMENT	32-64
10	VI-FORAGE D'EAU FPHM	39-51
11	VII-PRODUCTION AGRO-ALIMENTAIRE	52-65
12	VIII-HYGIENE ET ASSAINISSEMENT DE BASE	65-66
13	IX-PROTECTION DE L'ENFANT PROMOTION DES DROITS DES ENFANTS AU BENIN	66-70
14	X MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DU PROJET DE RENFORCEMENTX DES CAPACITES	70-72
15	XI-RENCONTRE STATUTAIRE DES STRUCTURES DE PROTECTION ; RESEAU SITUATION DIFFICILES (RESPESD)	73-76
16	XII- ATELIER D'EVALUATION/ACTUALISATION DU PLAN DEPARTEMENTAL HARMONISE (PDH 2018)	77-83
17	XIII- PLATE FORME D'INNOVATION NATIONNALE DES OSC POUR LA SECURITE ALIMENTAIRE NUTRITIONNELLE (PINAJOURI)	84-85
18	XIV- PERSPECTIVES	86
19	XV- ZOOM SUR LES PARTENAIRES DE ASEP-ONG	88

Mise en œuvre de la Stratégie Nationale pour la Promotion de l'Hygiène et d'Assainissement de Base (SNPHAB) à travers l'ATPC dans la commune d'Akpro- Misséréte

PROGRAMME OMIDELTA



I. PREAMBULE

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Omidelta, la Commune d'Akpro-Misséréte a prévu dans ses documents de planification (PAI, Budget et le PPMP) gestion 2018, le marché de recrutement d'une ONG pour la mise en Œuvre de la SNPHAB. A ce titre, l'avis d'Appel à manifestation d'intérêt (AMI N°10D/008/PRMP/CPMP/CCMP/SPRMP du 09/04/18) a permis de présélectionner trois (03) ONG à savoir : l'ONG ASEP, CIPCRE et GRABE-BENIN.

Les propositions reçues à la suite de cette phase, ont permis de retenir l'ONG ASEP totalisant une note générale de 95.5%. Par ailleurs, à travers un ordre de service, il a été notifié à l' Organisation Non Gouvernementale "Action Sociale pour l'Eradication de la Pauvreté" (ASEP), l'attribution définitive du marché N°10D/017/PRMP-CPMP-CCMP/SPRMP du 27/08/2018, portant mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Promotion de l'Hygiène et de l'Assainissement de Base (SNPHAB) en milieu rural dans la commune d'Akpro-Misséréte ; avec un délai d'exécution d'un (01) an renouvelable sur trois (03) ans.

II. INTRODUCTION

Dans le but de contribuer à la réalisation de l'Objectif du Développement Durable (ODD) et de rompre d'autres part avec les pratiques malsaines dans les Communes du Bénin, **la Stratégie Nationale de Promotion d'Hygiène et d'Assainissement de Base (SNPHAB)** en milieu rural via l'approche participative **Assainissement Total Piloté par la Communauté (ATPC)** a été initiée par le **gouvernement Béninois** et financée par le **Royaume des Pays-Bas** à travers le **Programme Omidelta**. Elle vise un changement durable de comportements en termes d'hygiène et d'assainissement en vue d'atteindre l'état FDAL dans toutes les localités du Bénin. Après la formation des acteurs de la mise en œuvre de la **SNPHAB** qui s'est tenue du **lundi 19 au samedi 24 Novembre 2018** à l'**Hôtel BEHOVA de Dangbo** et qui d'ailleurs marque le début des activités ; l'**ONG ASEP** recrutée dans le cadre du programme Omidelta a démarré les activités sur le territoire de la commune d'Akpro-Misséré.

Le point sommaire des activités réalisées au cours du trimestre se présente comme suit :

- Revue documentaire et exploration du terrain ;
- Déclenchement institutionnel ;
- Sondage initial ;
- Déclenchement communautaire ;
- Suivi post déclenchement ;
- Réunions de concertation intercommunale.

III. DISPOSITIF MISE EN PLACE POUR L'EXECUTION DU MARCHE

3-1.1. PERSONNELS ONG

N°	NOM	PRENOMS	QUALIFICATION	POSTE
01	WEKOKPAME	Dieudonné	Diplôme en développement local et Technicien Sanitaire	Directeur Exécutif
02	AKOGBETO	Romaric Simènou	Licence en aménagement du territoire	Coordonnateur
03	TOKPON	Geneviève	Diplôme en comptabilité de gestions	Secrétaire Comptable
04	ZOFFOUN	Carlos	Licence en Science et Technique de l'eau	Facilitateur
05	FAGNON	Mahougnon Laurent	Diplôme d'Etat de Technicien Sanitaire	Facilitateur
06	GOGAN	Wilfrida	Licence professionnelle en Science et Technique de l'eau	Facilitatrice
07	AMOUSSOU	Mahougbé Isabelle Karen	Licence professionnelle en Science et Technique de l'eau	Facilitatrice
08	AHOUNOU	Denise	BAC	Facilitatrice
09	OKE-KOUKPO	Cyprien	BEPC	Chauffeur
10	DJANI	Enos	BEPC	Agent d'Appui

3-1.2. PERSONNELS DE LA COMMUNE

N°	NOM	PRENOMS	POSTE
01	AHOUNOU	Aristophane	DAE
02	NOUNAGNON	Bertin	C/ST
03	VITCHOEDO	Léonce	C/SEHA
04	KINNOUHEZAN	Gilbert	Col/SEHA
05	KOUSSENOU	Pulchérie	AHA
06	ADJAKIDJE	Arsène	AHA
07	ACHADJOU	Chimelle	THA
08	TCHITOU	Soulémane	Médecin

3-2. MATERIELS

DESIGNATIONS	QUANTITES
<u>Matériels et mobiliers</u>	
Ordinateur bureautique	4
Ordinateur portatif	3
Photocopieuse	5
Imprimante	5
Scanner	2
Onduleur	2
Régulateur 20w, 5000w	2
Matériel de connexion à l'internet	2
Télévision	1
Décodeur	1
Groupe électrogène	3
Appareil photo	1
<u>Autres matériels informatiques</u>	
Appareils de reliures	2
Agrafeuses	3
Agrafes	100
Papier RAM	52
<u>Meubles</u>	
Bureau complet	3
Table de conférence	1
Chaises (1)	6
Chaises (2)	10
Tabouret	24
Table simple	8
Fauteuil bouret	2
Pupitre	1
Tableau /Affiche	2
Tableau d'étude	1
<u>Immeubles</u>	
Motos	4
Véhicule	1
Tricycles	2
Charrettes	3
Vespas	2
Frigo	1

IV. APPROCHES METHODOLOGIQUES ET PLANNING D'EXECUTION

4-1. APPROCHES METHODOLOGIQUES

- Former les ressources humaines
- Déterminer la durée et la période de l'intervention
- Préparer la réunion de déclenchement communal;
- Faire une revue documentaire en consultant différentes sources (PDC/PHAC/Recensement Général de la Population) pour obtenir des données statistiques sur l'assainissement;
- Prendre rendez-vous avec la mairie en vue d'organiser la réunion de déclenchement institutionnel à un moment favorable;
- S'assurer que les invitations sont envoyées par la mairie aux acteurs concernés;
- Tenir la réunion de déclenchement communal à un endroit approprié défini par la Mairie;
- Développer une communication sous forme de présentation PPT qui sera appuyée de photos
- Former les élus et les agents de la mairie;
- Organiser les déclenchements institutionnels des arrondissements;
- Utiliser au besoin d'autres formes de ré-déclenchement institutionnel.
- Prendre contact avec les représentants des communautés ;
- Réaliser le sondage initial ;
- Choisir les localités d'intervention pour l'ATPC ;
- Prendre rendez-vous pour le déclenchement communautaire
- Effectuer les préparatifs avant de se rendre sur le terrain ;
- Introduire la séance ;
- Faciliter l'auto-analyse de la situation en matière d'assainissement ;
- Favoriser la prise de conscience ou capturer le moment ;
- Planifier l'action collective.
- Assurer le suivi des progrès de la mise en œuvre du PAC vers l'état FDAL ;
- Faciliter la participation communautaire, le changement social et le changement de comportement

4-2. PLANNING D'EXECUTION

N°	Nom	Personnel (sous forme de graphique à barres)													Total personnel/mois		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	n	Gestion	Terrain ³	Total
Gestion et terrain																	
1	Directeur de la Structure	■		■		■		■		■		■			6	■	12
			▨		▨		▨		▨		▨		▨			▨	6
2	Coordinateur		■		■		■		■		■		■		6	■	12
		▨		▨		▨		▨		▨		▨				▨	6
3	Secrétaire Comptable	■												12	■	12	
																■	0
	Facilitateurs		■		■		■		■		■		■		6	■	12
		▨		▨		▨		▨		▨		▨				▨	6
n	Consultant			■		■							■		4	■	6
						▨							▨			▨	2
											Total partiel			34	20	54	
											Total						

■ Plein temps

▨ Temps partiel

Pour le personnel-clé, les informations doivent être données individuellement. Pour le personnel d'appui, les informations doivent être données par catégorie (par ex. : administratif, etc.)

Les mois sont comptés à partir du début de la mission.

Travail sur le terrain signifie travail exécuté en dehors du siège de la structure/ Consultant

V. ACTIVITES MENEES

Après une revue documentaire qui a permis de consulter différentes sources (le Plan de Développement Communal (PDC), le Plan d'Hygiène et d'Assainissement Communal (PHAC) et le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH4)) pour obtenir des données statistiques sur l'assainissement ; les facilitateurs, le Chef Projet et le REHA en vue d'identifier réellement les localités favorables à la mise en œuvre de **la Stratégie Nationale de Promotion d'Hygiène et d'Assainissement de Base (SNPHAB)**, ont d'abord effectué des visites d'explorations dans les villages des arrondissements ruraux de la commune d'Akpro-Misséréti. Ces phases ont permis la réalisation des activités ci-après : Le Déclenchement Institutionnel (DI), le Sondage Initial (SI), le Déclenchement Communautaire (DC) et le Suivi Poste Déclenchement (SPD).

5-1. DECLENCHEMENT INSTITUTIONNEL

En effet, pour approprier la stratégie nationale et mieux appréhender les outils et certaines informations sur l'approche ATPC, plusieurs communications ont été déroulées au cours de cette séance. L'objectif de cette activité, est de réussir à obtenir l'engagement des autorités à divers niveau et des acteurs déconcentrés afin d'accompagner l'équipe dans le cadre de la mise en œuvre de la SNPHAB à travers l'ATPC dans la commune d'Akpro-Misséréti. Les différents modules présentés sont les suivants :

- ❖ Présentation de la SNPHAB 2018-2030 en milieu rural et cartographie des interventions ;
- ❖ Vision globale sur le devenir de la commune après l'intervention ;
- ❖ Les échecs des programmes d'assainissement passés,
- ❖ Approche ATPC : principes et échelle de participation ;
- ❖ Promotion de l'hygiène de l'eau de boisson (hygiène lors du transport, du stockage et de l'utilisation)...



Présentation des différents modules

Toujours dans la logique de toucher et d'éveiller la conscience des participants, les atouts touristiques, les attraits physiques, les diversités et arts de la commune d'Akpro-Misséréte ont également été présentés de même que les mauvaises pratiques identifiées en matière d'Hygiène et Assainissement de Base (HAB) lors des visites de terrain entre autres : les aires de défécation, les dépotoirs sauvages, les enfants qui font leur besoin dans la nature, les mauvaises pratiques de transport d'eau de boisson, etc.

Cet exercice a permis aux participants de prendre connaissance des réalités dont souffre la communauté en général.



Quelques interventions de l'assistance

Après les différentes communications, l'assistance a énuméré quelques préoccupations telles que :

- ✚ Problèmes de subventions
- ✚ Est-ce que l'équipe des facilitateurs peut couvrir toute la commune ?
- ✚ Source de financements du projet
- ✚ Les types de latrines et les critères d'implantation
- ✚ Critères de choix des localités

A cet effet, le Chef Projet (CP) a élucidé de fond en comble les participants en précisant que la mission principale de l'équipe de la mise en œuvre est de réussir à conduire au moins cinquante (50) localités à l'état FDAL et que de façon progressive avec une bonne politique participative toute la commune sera couverte. A ces mots, le conseil communal, le personnel administratif et technique de la mairie et les acteurs déconcentrés se sont tous engagés résolument pour faciliter la mise en œuvre.



Déclenchement suivi d'Engagement des participants

Lors des visites d'explorations dans les villages des arrondissements ruraux de la commune d'Akpro-Misséré, les différents acteurs ont observé avec beaucoup d'intérêt le niveau de la population en matière d'hygiène et d'assainissement à travers certains actes et comportements visible sur le terrain.



Zone DAL



Moyen de transport non conventionnel

Suite à une analyse minutieuse des constats au cours des visites de terrain, le choix a été porté sur les villages de deux arrondissements à savoir : Zoungbomè et Gomè-sota, sous le contrôle de la mairie pour la mise en œuvre de l'ATPC.

Par ailleurs, le sondage initial à l'endroit des localités auprès des ménages s'est déroulé le **mercredi 28 Novembre 2018** dans les localités des villages de l'arrondissement de Zoungbomè et de Gomè-sota.

5-2. SONDAGE INITIAL

Dans le cadre de l'exécution du Programme Omidelta dans son volet «Approvisionnement en eau potable, Hygiène et Assainissement », l'ONG - ASEP recrutée pour la mise en œuvre de la SNPHAB dans la Commune d'Akpro-Misséréte a initié l'état des lieux dans les villages des arrondissements de Zoungbomè et de Gomè - Sota identifiées sur la base des données socio-sanitaire. Cet exercice a duré plus d'un mois, c'est-à-dire du 28 Novembre 2018 au 09 Janvier 2019 ; Ce qui a permis à l'équipe de facilitation de recueillir des données sur plusieurs plans tels que : Le nombre de ménage, la taille de la population, les zones de défécation, la gestion des ordures ménagères, l'assainissement du cadre de vie, les ouvrages d'assainissement, la texture du sol, les pratiques des ménages (DAL, lavage de mains, hygiène de l'eau et de boisson et

alimentaire) ;etc. dans les localités des villages retenus sous la supervision du Chef Projet et du REHA de la Mairie d' Akpro-Misséréte.

Les images suivantes illustrent les activités du sondage initial au près des ménages dans les différentes localités ciblées.



Sondage auprès des ménages

Le tableau ci- après renseigne sur toutes les quatre vingt-neuf (89) localités parcourues dans le cadre de la réalisation du sondage initial.

Arrondissement	Village	Localité	Nbre de ménages	Taille de la Population			Latrines Existantes			Aliment. en Eau Potable		Transport de l'eau		Lavage des mains			Gestion des ordures ménagères		
				Hommes	Femmes	TOTAL	avec normes FDAL	A Réhabiliter	Total	Source conventionnelle	Source non conventionnelle	Recommandé	Non recommandé	avec normes FDAL	Moins de 3 moments critiques	Enfouissement	Incinération	Enrichissement jardin/ champ	
Zoungbomè	Ahouadji	Goumangbo	20	70	65	135	0	4	4	20	3	4	20	19	6	16	4	5	4
		Glo	19	49	55	104	0	1	1	19	0	11	14	19	11	8	5	8	12
		Soto	3	10	9	19	0	0	0	3	0	0	3	3	0	3	0	3	0
		Dogbodji/Kinto	13	45	51	96	0	1	1	13	0	1	12	13	0	13	12	1	0
		Hokoukou	2	14	17	31	0	1	1	0	6	0	6	2	1	1	0	2	5
		Ahouandji centre	17	204	236	440	0	8	8	12	6	2	16	14	2	14	10	4	7
	Kpanoukpadé	Akpatatan	26	258	221	479	0	12	12	24	3	10	16	22	5	21	14	7	10
		Lissèkon	14	156	113	269	0	6	6	14	1	4	11	11	8	6	8	8	6
		Alandohou	17	81	95	176	0	1	1	9	8	2	15	17	7	10	0	6	5
		Kpanoukpadé centre	64	233	262	495	0	21	21	48	16	5	59	64	38	26	0	5	3
		Goulo	38	111	156	267	0	4	4	38	0	6	31	22	13	25	1	21	15
		Agadon	26	85	85	170	0	3	3	26	0	4	25	23	3	24	0	7	1
	Koudjannada	Bakon/Ayimlonfidé	31	152	162	314	2	3	5	30	2	9	21	16	4	27	10	2	24
		Kpota	25	127	123	250	0	5	5	27	0	25	0	25	19	6	0	19	15
		Lokossa	21	159	175	334	0	3	3	16	5	4	18	21	10	11	0	14	10
		Kpodjèawa	84	250	277	527	0	1	1	78	20	46	66	78	28	55	29	22	41
	Kpolè	Kpolè Dodomè	10	45	64	109	0	3	3	10	5	1	9	9	3	7	0	6	10
		Kpolè centre	54	173	186	359	0	16	16	54	9	11	51	46	14	41	22	19	23

		Kpolè Gbodjè	18	87	91	178	0	7	7	5	15	1	17	17	9	9	0	15	9
		Kpolè Agamado	13	111	147	258	0	6	6	10	3	2	11	13	1	12	5	3	6
		Kpolè Agbodjèdo	26	66	81	147	0	15	15	24	9	7	20	22	10	16	14	6	7
		Kpolè Dèkpèkomey	40	129	149	278	0	7	7	40	1	6	40	40	2	39	12	12	18
	Zoungbomè	Gbégado	51	258	340	598	0	2	2	51	5	17	49	46	4	40	36	20	19
		Zoungbomè centre	72	426	389	815	0	41	41	71	0	56	35	62	32	39	0	42	45
		Zoungbomè 2	49	353	348	701	1	26	27	48	1	23	30	37	11	32	21	12	31
		Atanmè	26	81	94	175	0	2	2	26	0	18	6	25	2	24	6	24	1
		Koudénoukpohoué	31	82	137	219	0	7	7	28	4	7	17	27	13	18	23	2	4
	Houèzounmè kpèvi	Houèzounmè kpèvi centre	52	152	178	330	0	8	8	52	2	31	46	51	14	42	34	19	7
		Kpota	38	114	121	235	0	12	12	38	2	6	32	10	2	36	29	12	7
		Wouindé Kpota	34	106	103	209	0	4	4	34	2	13	30	30	14	20	22	5	12
		Aligodo	21	68	57	125	0	3	3	21	0	21	0	21	5	16	21	17	4
		Houézèkomè	30	123	153	276	0	0	0	30	0	0	30	20	9	21	30	6	2
		Atahou	46	155	177	332	0	22	22	24	37	37	43	40	19	25	13	6	31
		Hèdokanmè	8	28	28	56	0	2	2	6	2	5	3	8	7	3	0	3	5
	Kpadjrakanmè	Wxéyoyogbé	4	18	21	39	0	4	4	4	0	1	4	4	4	0	0	4	1
		Sègbèya	3	24	26	50	0	0	0	0	3	0	3	3	2	1	0	3	2
		Kpadjrakanmè centre	22	92	134	226	0	6	6	22	0	2	22	16	14	8	0	16	12
		Sogbidi	4	19	37	56	0	0	0	0	4	0	4	3	3	1	0	3	2
		Dossouhoué	12	59	62	121	0	4	4	4	0	1	4	11	7	5	0	1	4
Gomè-sota	Gomè-sota	Togo	24	69	58	127	0	3	3	24	24	2	24	21	2	24	1	24	5

	Houeziodomè	28	68	60	128	0	3	3	14	17	0	27	22	3	16	12	18	24
	Sèmè	62	164	156	320	0	14	14	61	5	5	61	81	9	51	3	54	19
	Gomè-odo	43	136	157	293	0	5	5	12	44	4	44	42	1	43	14	38	8
	Avogbèmè	40	115	101	216	0	5	5	17	40	0	40	34	3	39	4	40	20
	Agbodjèdo	32	71	100	171	0	0	0	18	32	1	32	23	0	32	11	32	9
Agondozoun	Kada	7	137	164	301	0	5	5	7	1	0	7	7	5	2	0	5	2
	Fingninkanmè	8	273	227	500	0	8	8	8	0	1	7	7	2	6	1	6	1
	Ganvoékpé	7	61	43	104	0	5	5	7	0	0	7	7	0	7	1	2	4
	Dogbodji	13	62	213	275	0	10	10	13	0	0	13	13	5	8	2	9	3
	Zoungbodo	4	63	64	127	0	4	4	0	0	4	4	4	2	2	1	3	1
	Akodégbé	12	88	80	168	0	16	16	12	0	2	9	11	3	9	0	12	1
	Ouadozoun	24	198	220	418	0	25	25	24	0	0	24	22	4	20	0	18	6
	Affango	5	174	194	368	0	12	12	5	0	0	5	2	1	4	0	5	0
	Affanmè	45	164	164	328	1	48	49	43	3	6	40	45	11	34	2	32	11
	Avaligbo	5	35	57	92	0	4	4	5	0	1	5	5	1	4	0	4	1
	Téyikanmè	10	32	26	58	2	10	12	10	0	1	9	10	2	8	1	6	3
	Dèkprèkomè	30	166	172	338	0	25	25	30	0	1	28	28	4	26	1	21	8
Zoundji	Zoundji-tanmè	54	232	240	472	5	56	61	54	0	4	50	47	19	35	0	47	9
	Agamadin	62	364	407	771	4	53	57	62	0	5	57	57	21	41	3	53	7
	Vimonlin	79	338	386	724	1	76	77	78	3	2	78	68	49	36	2	65	18
	Gouhoué	22	60	58	118	1	17	18	22	0	1	20	22	10	13	1	19	6
	Somahi	67	334	394	728	6	52	58	67	1	2	65	56	13	54	2	65	6
	Gbodjè	72	471	451	922	1	45	46	70	4	2	70	54	17	55	14	56	8
Tchoukou- kpevi	Tchoukou-kpevi centre	46	200	212	412	1	28	29	46	0	3	46	39	10	36	3	19	24
	Hèdokanmè	29	123	132	255	0	28	28	29	1	7	26	33	8	21	4	12	15
	Djessoukomè	21	61	61	122	0	14	14	21	0	3	21	18	11	10	1	12	9

	Azizakodji	68	233	235	468	0	26	26	64	0	1	66	61	20	48	2	19	48
	Atcholou	10	38	44	82	0	0	0	10	0	1	10	8	7	3	1	3	6
Gomè-doko	Zannoukomè	20	68	81	149	2	16	18	20	0	11	17	22	14	6	0	20	15
	Ayonouhoué	32	137	143	280	3	20	23	31	1	18	30	31	20	12	0	32	1
	Togounmè	6	47	59	106	0	1	1	6	0	0	6	6	5	1	0	6	1
	Kpodovi	31	129	134	263	0	29	29	31	4	4	27	26	24	6	0	23	11
	Togoun	9	44	51	95	0	0	0	0	9	0	9	7	3	6	0	1	0
	Doka- Aylogo	18	97	169	266	0	1	1	18	0	0	18	17	12	6	0	17	5
	Doko-agbahlamè	40	154	196	350	0	29	29	40	0	1	39	27	30	10	0	37	25
	Goussa	11	53	73	126	0	6	6	11	0	1	10	9	6	5	0	8	4
Hounli	Hounli centre	32	304	335	639	0	29	29	28	11	4	30	32	6	26	3	22	9
	Hounli-Aga	39	217	272	489	0	24	24	36	11	2	38	31	18	21	0	13	37
	Hounli kpota	32	117	166	283	0	2	2	32	2	10	31	27	10	22	2	14	16
Agondozoun Tanmè	Fingninkanmè	17	65	58	123	0	12	12	17	0	6	17	16	5	12	3	12	7
	Houéda	56	293	273	566	6	27	33	56	5	6	56	47	12	46	15	55	20
	assisoéssa	27	128	129	257	0	19	19	27	1	1	27	22	3	24	7	21	1
	Tanmè	48	169	187	356	1	17	18	48	0	1	46	43	3	45	6	28	13
	Ouadozoun- tanmè	10	34	24	58	0	10	10	10	0	0	9	9	0	10	0	10	1
	Ganvoékpè	14	32	45	77	0	9	9	14	0	1	14	13	6	8	0	10	7

Au regard des résultats du tableau ci-dessus, Il ressort un faible taux de **35,15%** de couverture sanitaire contre **64,85 % des ménages** enquêtés ne disposant pas de latrines et défèquent dans la nature. En général, les latrines recensées lors du sondage initial sont mal entretenues car sales, sans couvercle, malodorantes avec présence de mouches et de cafards.

En effet, parmi ces localités sondées, au moins cinquante (50) seront sélectionnées pour la mise en œuvre de l'ATPC. Il faut noter également que selon les critères de choix de localité, un ensemble de 40 ménages ou 240 habitants constitue une localité. Cependant, les localités de grande taille seront subdivisées et celles de petite taille seront fusionnées avec l'aide des élus locaux toujours en gardant leurs dénominations pour donner des localités de taille moyenne et raisonnable pour la mise en œuvre de la SNPHAB à travers l'approche APTC.

5-3. DECLENCHEMENT COMMUNAUTAIRE

Cette quatrième phase de l'approche Assainissement Total Piloté par la Communauté (ATPC) qui consiste à susciter un changement social et de comportement au sein de la population a effectivement démarré le Mercredi 16 Janvier 2019 par les localités du village d'Ahouandji.

Cependant, dans le cadre de la mise en œuvre de l'ATPC dans la Commune d'Akpro-Misséré pour un changement durable des comportements en vue de contribuer à un meilleur cadre de vie, une santé parfaite et un développement adéquat à travers l'Hygiène et l'Assainissement de Base (HAB) ; l'équipe de facilitation est allée vivre les réalités des populations en initiant des réunions de travail . Tout ceci a été fait sous le contrôle de la Mairie en collaboration avec les Assistants d'Hygiène de la Commune afin d'engager les communautés dans une réflexion et une prise de conscience des conséquences de la DAL à travers un dialogue communautaire provoquant ainsi des sentiments de honte et de dégoût.

Mais avant toutes activités, l'équipe a pris la résolution avec les élus locaux de regrouper les localités de petite taille et de subdiviser celles de grande taille en guise d'obtenir des localités de taille moyenne pour la mise en œuvre de la SNPHAB à travers l'Approche ATPC selon les exigences du programme OmiDelta.

Par conséquent, les séances de dialogues communautaires ont été organisées à l'endroit des localités des Arrondissements de Zoungbomè et de Gomè-Sota pour susciter un changement social et de comportement au sein de la population en vue de l'amener de façon objective à promouvoir et à valoriser la réalisation de latrine par elle-même.

Voici quelques images qui témoignent l'effectivité de ces séances de déclenchements :



Séances de déclenchement des adultes





Carte communautaire comportant des infrastructures, des habitations et des zones



Provocation du dégoût à travers l'exercice de la contamination oro-fécale



Plaidoyers des enfants



Engagements des adultes et des enfants



Mise en place des Comités Locaux d'Assainissement de suivi

En effet, plusieurs localités des arrondissements de Zoungbomè et de Gomè-Sota ont connu l'assemblée générale au cours de laquelle l'équipe de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Promotion de l'Hygiène et de l'Assainissement de Base (SNPHAB) poursuit de façon stratégique le dialogue communautaire, provoquant ainsi des sentiments de honte et de dégoût pour parvenir à une prise de décision volontaire à mettre fin à la DAL.

Au total, quarante-huit (48) localité ont été déclenchées, soit un taux de 70,58% de déclenchements atteint relativement au soixante-huit (68) localités éligibles. A l'issue de ces activités dans les différentes localités parcourues, quatre types de résultats ont été obtenus avec trois outils déclencheurs.

Le tableau ci-après expose les différentes localités déclenchées ainsi que les résultats obtenus et les outils déclencheurs lors de ces opérations.

N°	Localités	Outil le plus déclencheur	Résultats	Conduite à tenue dans la localité
1	Ahouandji 1	Voie de contamination	Allumette grattée dans une station d'essence	Suivi post déclenchement
2	Ahouandji 3	Plaidoyer des enfants	Flammes prometteuses	Suivi post déclenchement
3	Ahouandji 2	Voie de contamination	Etincelles éparpillées	Suivi post déclenchement
4	Michikou	Voie de contamination	Allumette grattée dans une station d'essence	Suivi post déclenchement
5	Kpodjèava	La population est insensible et reste coller à la subvention	Allumette mouillée	Mené des actions dans les localités environnantes
6	Kpota	Exercice oro-fécal	Allumette grattée dans une station d'essence	Suivi post déclenchement
7	Lokossa	Voie de contamination	Flammes prometteuses	Suivi post déclenchement
8	Bakon/Ayimlofidé	Voie de contamination	Flammes prometteuses	Suivi post déclenchement
9	Kpadjrankanmè 1	Voie de contamination	Flammes prometteuses	Suivi post déclenchement
10	Kpadjrankanmè 2	Voie de contamination	Flammes prometteuses	Suivi post déclenchement

11	Zoungbomè A1	Voie de contamination	Allumette grattée dans une station d'essence	Suivi post déclenchement
12	Zoungbomè A2	Voie de contamination	Allumette grattée dans une station d'essence	Suivi post déclenchement
13	Gbégado C1	Exercice oro-fécal	Allumette grattée dans une station d'essence	Suivi post déclenchement
14	Gbégado C2	Exercice oro-fécal	Allumette grattée dans une station d'essence	Suivi post déclenchement
15	Kpolè 1	Voie de contamination	Allumette grattée dans une station d'essence	Suivi post déclenchement
16	Kpolè 2	Voie de contamination	Allumette grattée dans une station d'essence	Suivi post déclenchement
17	Kpolè 3	Voie de contamination	Allumette grattée dans une station d'essence	Suivi post déclenchement
18	Kpolè 4	Voie de contamination	Allumette grattée dans une station d'essence	Suivi post déclenchement
19	Kpolè 5	Voie de contamination	Allumette grattée dans une station d'essence	Suivi post déclenchement
20	Kpanoukpadé 1	Voie de contamination	Allumette grattée dans une station d'essence	Suivi post déclenchement
21	Kpanoukpadé 2	Voie de contamination	Allumette grattée dans une station d'essence	Suivi post déclenchement
22	Kpanoukpadé 3	Voie de contamination	Allumette grattée dans une station d'essence	Suivi post déclenchement
23	Goulo	Voie de contamination	Allumette grattée dans une station d'essence	Suivi post déclenchement
24	Lissekon	Voie de contamination	Allumette grattée dans une station d'essence	Suivi post déclenchement
25	Hounli Centre 1	Voie de contamination	Allumette grattée dans une station d'essence	Suivi post déclenchement

26	Hounli Centre 2	Voie de contamination	Allumette grattée dans une station d'essence	Suivi post déclenchement
27	Hounli aga 1	Voie de contamination	Flammes prometteuses	Suivi post déclenchement
28	Hounli aga 2	Voie de contamination	Flammes prometteuses	Suivi post déclenchement
29	Hounli kpota	Voie de contamination	Flammes prometteuses	Suivi post déclenchement
30	Akpatatan 1	Voie de contamination	Allumette grattée dans une station d'essence	Suivi post déclenchement
31	Akpatatan 2	Voie de contamination	Allumette grattée dans une station d'essence	Suivi post déclenchement
32	Dèkpèkomè	Exercice oro-fécal	Etincelles éparpillées	Suivi post déclenchement
33	Dogbodji	Voie de contamination	Etincelles éparpillées	Suivi post déclenchement
34	Akodégbè	Voie de contamination	Flammes prometteuses	Suivi post déclenchement
35	Zoungodo	Exercice oro-fécal	Flammes prometteuses	Suivi post déclenchement
36	Dèkpèkomè	Exercice oro-fécal	Etincelles éparpillées	Suivi post déclenchement
37	Dogbodji	Voie de contamination	Etincelles éparpillées	Suivi post déclenchement
38	Akodégbè	Voie de contamination	Flammes prometteuses	Suivi post déclenchement
39	Houezounmmé-Kpévi 1	Voies de contamination	Allumette grattée dans une station d'essence	Suivi post déclenchement

40	Houezounmmé-Kpévi 2	Voies de contamination	Allumette grattée dans une station d'essence	Suivi post déclenchement
41	Houezounmmé-Kpévi 3	Voies de contamination	Allumette grattée dans une station d'essence	Suivi post déclenchement
42	Houezounmmé-Kpévi 4	Voies de contamination	Allumette grattée dans une station d'essence	Suivi post déclenchement
43	Houézèkomè	Voies de contamination	Allumette grattée dans une station d'essence	Suivi post déclenchement
44	Houezounmmé-Kpévi 5	Voies de contamination	Allumette grattée dans une station d'essence	Suivi post déclenchement
45	Affanmè	Voies de contamination	Flammes prometteuses	Suivi post déclenchement
46	Houéda	Voies de contamination	Allumette grattée dans une station d'essence	Suivi post déclenchement
47	Tanmè	Voies de contamination	Allumette grattée dans une station d'essence	Suivi post déclenchement
48	Assissouèssa	Voies de contamination	Allumette grattée dans une station d'essence	Suivi post déclenchement

D'après l'analyse de ce tableau, le résultat dominant est « Allumette grattée dans une station d'essence » et l'outil le plus déclencheur est « voies de contamination » ce qui montre que les populations sont désormais conscientes des conséquences de la DAL et sont déterminées à relever de façon conséquente le niveau d'assainissement.

5-4. SUIVI POST-DECLENCHEMENT

Par ailleurs, les activités de suivi post déclenchement ont aussitôt démarré en collaboration avec les comités locaux de suivi et les leaders naturels en vue de faciliter la mise en œuvre et le suivi du Plan d'Action Communautaire.

A cet effet, l'équipe de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Promotion de l'Hygiène et de l'Assainissement de Base (SNPHAB) dans la Commune d'Akpro-Misséré a décidé d'accompagner sans répit les populations à assurer la salubrité de leurs milieux et à relever les défis majeurs auxquels elles sont confrontées dont le manque d'Hygiène et d'Assainissement.

Par ailleurs, les ménages ayant perçu la pertinence du message, multiplient des actions à travers une forte détermination soutenue par un suivi rapproché impliquant les comités villageois et assurant la Promotion des valeurs de bon comportement hygiénique.

Les images suivantes montrent la détermination de la communauté à relever de façon conséquente le niveau d'Assainissement.



Fouille achevée



Fouilles en cours de réalisation



Fouilles en cours de réalisation



Fouille achevée

Latrine dallée



Latrine avec superstructure en cours de réalisation



Latrine achevée

Retenons que tout cela est effective grâce à la détermination du **Maire** de la commune d'Akpro-Misséréti qui de façon prompte à travers le **Chef Service de l'Eau, de l'Hygiène et de l'Assainissement (C/SEHA) de la Mairie**, prend des dispositions idoines pour accompagner l'équipe dans ses tâches quotidiennes. De même, pour mesurer l'ampleur des activités dans les localités d'intervention, une délégation de la Mairie, des acteurs déconcentrés de la commune, des chefs de Villages et des Conseillers locaux ont procédé à la supervision des activités relatives à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Promotion de l'Hygiène et de l'Assainissement de Base (SNPHAB) en milieu rural à travers l'approche Assainissement Total Piloté par la Communauté (ATPC). Ce qui d'ailleurs a suscité de l'engouement au sein des populations des différentes localités parcourues qui ont promis accroître les actions dans leur milieu respectifs.

Le tableau ci-après illustre le point cumulé des activités de suivi effectué .

Ce travail préalable nous a permis d'avoir les résultats dans le tableau suivant :

En outre, le tableau ci-après illustre le point cumulé des activités de suivi effectué au cours de ce trimestre

ARRONDISSEMENT	VILLAGE	LOCALITE	DATE DE DECLENCHEMENT	NBRE DE LATRINES EXISTANTES	NBRE DE LATRINES REHABILITEES	NBRE DE DIM REALISE	NBRE DE FOUILLES EN COURS DE REALISATION	NBRE DE FOUILLE ACHEVEES	NBRE DE FOUILLES DALLEES	NBRE DE LATRINE AVEC SUPERSTRUCTURE	NBRE DE LATRINES SANS SUPERSTRUCTURE	NBRE DE LATRINES ACHEVEES	RENCONTRE DU COMITE	NBRE DE SUIVI	SEANCE DE SALUBRITE
ZOUNGBOME	Koudjannada	Kpota	22/01/2019	5	0	4	0	3	5	0	0	0	4	5	0
		Lokossa	23/01/2019	3	0	1	0	2	1	2	0	0	4	4	0
		Bakon/ayimlonfidé	23/01/2019	5	0	0	0	4	0	0	0	0	4	4	0
	Houèzounmè-kpèvi	Houèzounmè-kpèvi 3	12/03/2019	5	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0
		Houèzounmè-kpèvi 4	12/03/2019	3	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0
	Kpadjrakanmè	Kpadjrakanmè 1	26/01/2019	15	0	1	1	4	2	11	4	9	4	8	0
		Kpadjrakanmè 2	30/01/2019	5	0	0	0	0	0	5	0	5	0	4	0
	Zoungbomè	Zoungbomè 1	28/01/2019	41	4	2	8	4	4	11	30	0	5	6	0

	Zoungbomè 2	28/01/2019	3	1	1	3	2	0	3	0	0	7	7	0
	Gbégodo 1	29/01/2019	8	6	0	7	3	2	8	0	0	4	6	0
	Gbégodo 2	29/01/2019	4	2	2	0	0	0	4	0	0	4	7	0
kpolè	kpolè 1	05/02/2019	16	0	3	4	2	1	11	4	11	2	6	1
	kpolè 2	05/02/2019	6	0	0	6	3	0	9	0	0	2	6	1
	kpolè 3	06/02/2019	15	0	0	4	2	2	11	4	0	2	6	1
	kpolè 4	07/02/2019	15	2	0	4	2	1	10	5	0	2	7	1
	kpolè 5	08/02/2019	10	4	1	4	3	1	7	3	0	2	8	1
Ahouandji	Ahouandji 1	16/01/2019	7	0	0	4	3	1	0	1	0	3	6	0
	Ahouandji 2	19/01/2019	2	0	0	2	0	3	0	0	0	0	5	0
	Ahouandji 3	18/01/2019	6	0	0	2	3	1	1	0	0	2	6	0
Agonozoun-tanmè	Assissoèssa	19/03/2019	29	0	0	0	0	0	10	19	0	1	2	0
	HOUEDA	20/03/2019	27	0	1	2	1	1	17	10	0	1	2	0
	Fingninkanmè	20/03/2019	21	0	0	0	0	0	14	7	0	0	1	0
	Tanmè	18/03/2019	20	0	0	1	1	0	12	8	0	1	1	0
Agonozoun	Affanmè	27/02/2019	48	1	2	0	1	0	0	0	0	1	6	0
	Affango	28/02/2019	5	0	0	1	0	0	0	0	0	1	6	0
	kada	27/02/2019	5	0	0	0	0	0	0	0	0	3	5	0

GOME-SOTO	Ganvoékpé	28/02/2019	12	1	1	1	0	1	0	1	0	2	5	0	
	Akodégbé	26/02/2019	20	0	1	0	0	0	0	0	0	2	7	0	
	Zoungodo	26/02/2019	14	0	0	0	0	0	0	0	0	1	5	0	
	Dogbodji	25/02/2019	10	0	0	1	0	0	0	0	0	2	4	0	
	Dèkpèkomè	25/02/2019	25	0	0	0	0	0	0	0	0	3	5	0	
	Hounli	Hounli-centre 1	15/02/2019	15	4	4	1	1	0	21	7	15	4	7	0
		Hounli-centre 2	15/02/2019	11	0	4	0	1	4	15	5	11	4	7	0
		Hounli-aga1	16/02/2019	12	0	0	0	3	2	7	5	5	4	5	0
		Hounli-aga 2	16/02/2019	12	0	0	0	5	2	5	7	5	4	6	0
		kpanoukpadé 1	12/02/2019	21	0	0	1	0	0	11	2	0	0	3	0
		Kpanoukpadè 2	11/02/2019	6	0	0	2	0	0	6	0	0	0	3	0
		Kpanoukpadè 3	11/02/2019	2	0	0	0	0	0	1	0	0	0	2	0
		Lissèkon	13/02/2019	6	0	0	1	0	1	6	0	0	0	2	0
		Goulo	12/02/2019	6	0	0	2	0	1	12	0	0	2	3	0
		Akpatatan 1	14/02/2019	5	0	0	1	0	0	5	0	0	0	2	0
	Akpatatan 2	14/02/2019	7	0	0	0	0	0	7	0	0	1	3	0	
	TOTAUX			513	25	28	63	53	36	242	122	61	90	195	5

FORAGES PMH LIFE ONG

PORTO-NOVO ASEP 2019

L'ONG Béninoise ASEP a postulée à l'appel à projet lancé en Mars 2019 par LIFE ONG par l'intermédiaire de France Volontaire au Bénin. Après les études des dossiers ASEP ONG a été retenu avec un vaste texte de trois (3) PMH dans le Sud du Bénin. La phase texte a été braiement exécuté et contrôlé par un consultant Français de LIFE. Il a donc été décidé de partir sur deuxième phase de (10) dix PMH sur laquelle nous travaillons en ce moment.

ETAPES CLES

- 1 - DIAGNOSTIC
- 2 - LOCALISATION
- 3 - FORAGE
- 4 - BUSAGE
- 5 - STRUCTURE
- 6 - COMITE DE GESTION
- 7 - MISE EN PLACE DE LA POMPE
- 8 - FINITIONS
- 9 - INAUGURATION

1- DIAGNOSTIC

- A l'aide de la grille LIFE :
- En accord avec les Autorités locales
- Visite terrain
- Détermination des bénéficiaires



2- LOCALISATION

Pour confirmer la présence de la nappe

- Sourcier
- Géologue



3- FORATION

- Foreuse manuelle (6 hommes)
- 40 à 50 m
- Nettoyage et purge de l'eau



4- BUSAGE

- Mise en place du massif filtrant (gravier)
- Mise en place tuyauterie
- Pvc bleu diamètre 140 mm
- Protection



5- STRUCTURE

A l'aide des plans LIFE :

- Marquage
- Coffrage
- Ferrailage
- coulage





6- COMITE DE GESTION (CGE)

- Sensibilisation sur la pérennisation du forage
- Concertation, modalités du financement
- Election de 2 à 3 personnes pour le CGE
- Création de la caisse et du cahier de comptes



7- MISE EN PLACE POMPE INDIA II

- Socle
- Eléments intérieurs
- Eléments extérieurs
- Test de pompage
- Prélèvements pour analyse de l'eau





8- FINITIONS

- Nettoyage des abords
- Peinture gris « ciment »
- Plantation des arbres et protection
- Mise en place de la plaque donateur



9- INAUGURATION

- Autorités administratives
- Autorités traditionnelles
- Habitants du village
- Equipe ONG
- Presse





PRODUCTION ET PROMOTION DE L'AGRO-PASTORALE

Projet : 2019/010-Bénin –Moulin à manioc

Dans le cadre d'accroître la production quantitative et qualitative de gari et de tapioca à base de tubercules de manioc et des légumes ; **Eu Can Aid en partenariat avec ASEP ONG** a financé le projet dont mentionné sur dessus à l'endroit des groupements de femmes exercent ces activités dans les communes d'Akpro-Missérété et d'Avrankou au Bénin. Les bénéficiaires directe des activités du dit projet sont les groupements "**MIDALOMIDE et Mawudjlo**" des villages de Zounguè et de Todèdji des deux communes du département de l'Ouémé. Ces femmes disposent de ferme où elles font la semence du manioc qu'elles transforment et d'autre font la production de légumes.

ETAPES CLES

- 1 - DIAGNOSTIC
- 2 - LOCALISATION
- 3 – FORMATION
- 4 – VISITE DU TERRAIN /SUIVI 1
- 5 – REMISE OFFICIELLE
- 6- TEMOIGNAGES
- 7- SUIVI EVALUATION



1- DIAGNOSTIC

- Avec une équipe d'enquête:
- En accord avec les Autorités locales
- Visite de terrain
- Détermination des bénéficiaires

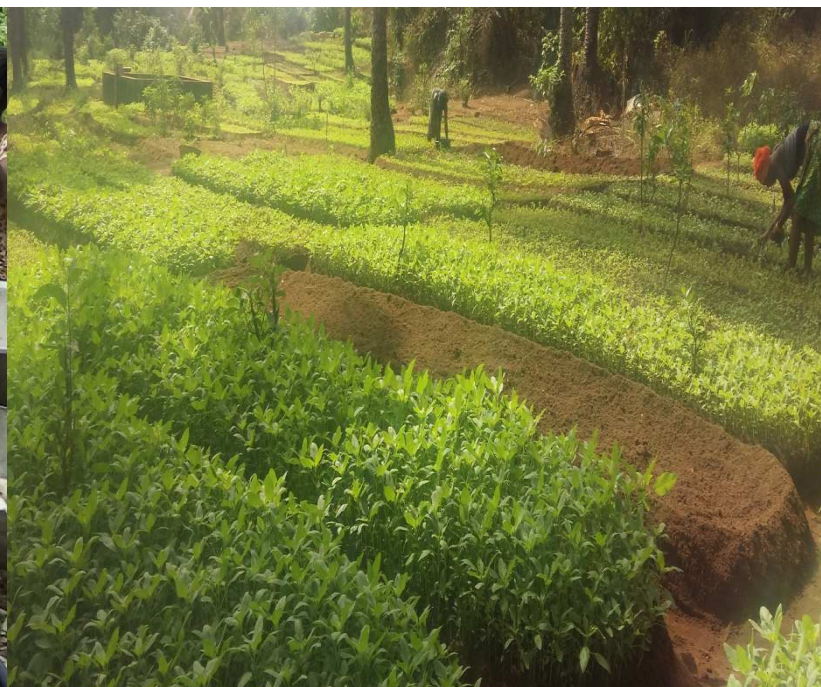


2- LOCALISATION

Pour confirmer le travail des femmes et leurs besoins



Epulchage de tubercules de manioc



Maraichage

3-FORMATION

- Formation en Gestion financière et valorisation des produits

- Formation sur les stratégies de vente des produits

(Gari, Tapioca et les légumes

dans les marchés communautaires

- Formation sur l'entretien des équipements



3-VISITE DU TERRAIN / SUIVI 1

Visite d'Evaluation des acquis de la formation

- Conseils pratique pour amélioration

de la production



5-REMISE OFFICIELLE

02 Groupements ont bénéficiés des

Équipements agro-alimentaire

- 500kg (5sacs) de gari par mois sont produit

200kg (2sac) de tapioca sont produit par mois.

Diversités de légumes sont produites par mois.

Les produits sont disponibles sur

le marché en permanence.

Les conditions de vie des femmes et des

enfants bénéficiaires du projet sont améliorées.

Le taux de décès liés à la malnutrition

infantile est réduit



5-REMISE OFFICIELLE

- Autorités traditionnelles
- Les femmes bénéficiaires
- Equipe ONG
- Presse manioc



5-REMISE OFFICIELLE SUITE



6- TEMOIGNAGES



7- SUIVI – EVALUATION



SUIVI – EVALUATION (SUITE1)



SUIVI – EVALUATION (SUITE2)



VIII- HYGIENE ET ASSAINISSEMENT DE BASE (HAB)

Partenariat ASEP ONG et la COMMUNE D'AKPRO-MISSERETE

Zonage relatif à la Gestion des déchets solide et ménager

En effet une zone vierge où pratiquement aucun ménage n'a géré ses déchets solides ménagers selon les normes, ou pullulent dans tous les rue des dépotoirs sauvages. Donc la nécessité du zonage est la chose la plus bienvenue dans cette zone. Après la prise de connaissance de zone où les dépotoirs sont des points de mire, nous avons commencé la sensibilisation auprès des ménages existant sur le terrain suivi également des agents d'hygiène et assainissement de la mairie d'Akpro-Misséréte, qui n'ont pas ménagé d'effort pour faire connaître aux administrés et octroyé l'arrêté N°10D/38/MAM/SG/DAE/SEHA-SSA portant gestion des déchets solides ménagers dans la commune d'Akpro-Misséréte. C'est dans ce cadre que des dépotoirs ont été détruit surtout les gigantesques dépotoirs qu se trouvait devant la réserve du trésor public après la maison des jeunes de commune d'Akpro-Misséréte. C'est ainsi que certain ménages ont commencé à adhérer à la cause. Dont nous avons commencé avec ce taux faible l'enlèvement des déchets dans la zone. Encouragé par les responsables d'hygiène et assainissement nous avons continué a sensibiliser à détruire les dépotoirs sauvage. L'augmentation des abonnés à progresser légèrement, mais quelques mois plus tard il a eu une constance, par ce que les zones voisines ont été inactif et d'autres dépotoirs ont été installé.

Par ailleurs l'épineux problème au cours de cette période est le manque de dépotoir qui alourdit le transport des déchets. Le désabonnement volontaire de certains abonnés et le refus de paiement de quelques abonnés indélicat.

La présence des agents sanitaire sur le terrain est vivement souhaitée pour une répression de l'incivisme de certains ménages dans la zone. L'appui technique de la mairie sera la bienvenue surtout des matériels roulant afin de féliciter le courtage. L'objectif de l'ONG-ASEP est de parvenir à une cité avec zéro déchet. La complicité de l'autorité communale est mise pour la réussite d'une telle vision

IX-PROTECTION DES ENFANTS

RENCONTRE DES COORDONNATEURS ET L'EQUIPE TECHNIQUE DU FODDEB

Du 6 au 7 Juin 2019 s'est tenue au siège **D'APEM ONG à Parakou** ; une rencontre à été organisé entre les coordonnateurs et l'équipe technique de FODDEB. On prit part à cette rencontre les vingt quatre (24) coordonnateurs, le Chargé de projet, la comptable et la secrétaire permanent du FODDEB.

Etaient present à cette séance :

. Les 24 coordonateurs départementaux

L'ordre du jour s'articule autour des points suivants :

- 1) Point des activités du conseil administratif (Avril, Mai et Juin)
- 2) Mise en place d'un petit comité pour la relecture des tests
- 3) Après projet technique
- 4) Cotisation
- 5) Divers

Après les salutations et rappel des points de la séance, nous avons abordé le premier point à l'ordre du jour. Le point des activités du conseil administratif (CA) entre Avril, Mai et Juin sont seulement concentrer sur la mise en œuvre du projet financier par le Plan International Bénin. Toutes les activités prévues dans la planification opérationnelle de ce projet ont été pratiquement conseil d'administratif telles que:

- Réalisation des activités aux niveaux de la coordination,
 - la participation des activités aux niveaux de la coordination nationale (table ronde avec l'appui de l'équipe technique, des émissions télévisé).
 - Sur le plan de campagne de CIPCRE ; la visibilité du FODDEB à travers l'appel du CIPCRE dans le cas du plaidoyer à l'endroit des autorités pour le fonds de FADEC
- Nous avons

Inviter par le changement social (nombre de suivit) pour la participation à un atelier

- Participation à l'évolution ;
- Visite d'une délégation togolaise dans le cadre de la labellisation FODDET a fait au sein du siège ;
- Participation de la formation des enfants à Lokossa
- Visité des coordinations pour une évaluation pour une évaluation de qualité.

Au profil de l'équipe technique il y avait des réalisations sur des lignes ce que le plan à refuser et exige l'identification d'une activité pour fin budget.

DIFFICULTES

Des difficultés rencontrées sont entre autres

- Retard dans l'envoi des pièces
- Non respect du canevas de rapportage
- Sensibiliser quelques les coordinations qui respect les canevas

-Le non respect des lignes budgétaires par les coordinations

LES ECHANGES

Les échanges entre les coordinations et les équipes technique ont été débuté sur les points d'interrogations ci-après :

-Quels sont les critères de choix pour la réalisation de ces émissions ?

-Quels sont les mesures prises pour atteindre des résultats ou recommandations ?

-Quels sont les mesures prises pour la justification dans les écarts ?

-Pourquoi l'absence de l'Atacora et Zou ?

-Quel est le problème du aux activités non réalisés par l'Atlantique ?

-Comment penser vous y prendre pour rester dans le délai du 15 Juin ?

-Quel est le niveau de suivi des activités ?

-Par rapport aux émissions sur le radio tokpa. Quant n'est-il ?

-Pourquoi les coordinations ne sont pas informées ?

-Suite aux explications sur le reste des reliquats, le CP a évoque le fait qu'il reste 1400.000.

C'est dans ça que l'atelier de Bohicon est fait, la prise en charge du FODEB et la rencontre du CA.

La formation des enfants à Lokossa, il avait été prévu l'utilisation des fonds mais la coordination du plan a refusés. Les enfants sur le terrain ne sont plus légitimes. C'était 1 millions prévu et 2million ont été utilisés. Après les discussions et éclaircissement, le président exige qu'on doit aller à la performance.

Le respect des dates de partenariat ;

Le contrôle qualité (respect des dépôts des pièces justificatives au bureau du FODDEB)

Le CP ne peut orienter les fonds vers les coordinations les plus dynamiques

De façon réelle personne ne maîtrise ce qui est prévu dans le nouveau plan

Le littoral a donné une date pour respecter les souligné à leur niveau

Pour le JEA le FODDEB veut offrir les fournitures scolaire à l'ANACEB qui en retour donnera aux enfants.

Comme appui d'orientation ; le président a expliqué que le CP et le compte a mis à la disposition du FODDEB 4% et 5%. Le 08 octobre 2018 ; 312.500 mobilisés dans le compte du FODDEB par comptable et le CP.

Collaboration avec ANACEB.

Les attentes du projet par rapport à la mise œuvre du projet qui démarre d'ici Décembre 2019 sont nombreuses:

COTISATIONS

En ce qui concerne la cotisation, il s'avait nécessaire de ne plus travailler avec les structures qui ne payent pas les cotisations et par rapport à la sensibilisation, le président sollicite les relevés d'identité bancaire pour vivement des fonds. Le FODEB s'est primé qui prend en compte le contrôle de qualité au siège. Un atelier de partenariat qui sera organisé du 11-123 Juin dans toutes les coordinations pour une demi-journée et les réunions statutaires doivent être revu. Toutes les activités sont concentrées au niveau du département et du FODDEB. Ainsi la labellisation du FODDEB permet de revoir les signataires et le co-signataire et le compte sera bien géré. De plus les membres du FODDEB doivent aller au siège pour les informations, les plaidoyers sont orientés pour avoir des évidences (Arrêté, engagement). Nous avons été informés sur le nouveau projet ; il s'avait indispensable de noter des moyens de communication ainsi que les moyens roulant.

Le document conçu à cet effet doit être approprié avant le démarrage du projet.

Les textes : Statuts et règlement

Manuel de procédure et financier

Plan annuel

Un comité composé de quatre personnes est mise sur pied pour une étude des testes constitué de : KOZAP, SG, TG, et Grâce de grand popo. Le bureau de FODDEB ne restera pas fermé

X-MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DU PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE LA SOCIETE CIVILE POUR LE SUIVI DES DROITS DE L'ENFANT

N°	Activités programmées	Nombre prévue	Nombre réalisé	Taux d'exécution (%)	Justification des écarts
01	A . 1.6 Support to statutory meeting of the CS CRM steering committee FODDEB (Rencontre trimestrielle)	24	24	100	
02	A .1. 9 Support the FODDEB in the implementation of its strategic plan	15	18	120	Complément d'un million au budget initiale
03	Appui au FODDEB pour l'organisation de séance de discussion dans les collèges sur les questions de grossesses des mineurs, de châtiment corporel	10	10	100	
04	A. 2 8 Organiser table annuelle OSC – Etat sur les engagements liés aux droits de l'enfant	01	01	100	
05	A .2.8 Appui aux organes départementaux du CCNE pour l'actualisation et la mise en œuvre de	01	00	00	Non renouvellement du Conseil Consultatif National des Enfants

	leurs plans consolidés de plaidoyer				
06	A. 2. 9 Appui aux organes départementaux du CCNE pour la mise en œuvre de leurs plans consolidés de plaidoyer	24	07	29.16	- Indisponibilité des enfants CCNE et des autorités politico-administrative - Non renouvellement du Conseil Consultatif National des Enfants
07	A . 2.10 Organiser les rencontres sessions de plaidoyer	24	22	96.66	La coordination du Littoral n'a pas encore réalisé ces deux plaidoyers
08	A .2.2 Organiser les rencontres annuelles d'échanges des coalitions CRM Burkina Faso, Togo et le Bénin	02	02	100	
09	Les émissions télévisées et radios	03	02	66.66	Indisponibilité de l'animatrice du radio Tokpa

Liste des activités non initialement programmées que nous avons ou projetons exécutées grâce à des reliquats

N°	Activités	Observations
01	Atelier de planification des activités du second du projet BEN 135	Réalisée
02	La réunion du Conseil d'Administration du FODDEB	Réalisée
03	L'achat d'un ordinateur de bureau au profit de l'équipe technique	En cours de réalisation
04	Renouvellement du domaine d'hébergement du site web du FODDEB	En cours de réalisation
05	Rencontre entre les coordonnateurs et l'équipe technique	Réalisée
06	Appui à la participation du représentant des enfants à l'émission télévisée	Réalisée
07	Appui à l'ANACEB dans le cadre de la JEA	En cours de réalisation
08	Emission radio coordination de l'Atlantique	En cours de réalisation
09	La rediffusion de l'émission télévisée sur l'ORTB	En cours de réalisation

XI- RENCONTRE STATUTAIRE DES STRUCTURES DU RESEAU DE PROTECTION DES ENFANTS EN SITUATION DIFFICILE (ReSPESD)

Courant tous les mois de l'année 2019 s'est tenue dans tous les sièges des Structures de Protection des Enfants en Situation Difficile. Plusieurs points font l'Objet d'ordre des jours :

1. Ouverture des réunions par le coordonateur départemental ;
2. Lecture, amendement et adoption des rapports de chaque séance antérieurs ;
3. Débat sur les préparatifs des 30ans de la CDE ;
4. Etats de caisse ;
5. Gestion de cas ;
6. Echos des instances nationales ;
7. Discussion et apport de chaque structure au 30 ans de la CDE ;
8. Discussion sur les 10 ans d'existence du foyer Regard Du Cœur Yetin ;
9. Préparatif de la JEB renforcement du système de protection des enfants ;
10. Divers

Chaque séance démarre par le mot d'ouverture du coordonnateur qui salue l'assistance et remercié tous ceux qui étaient présent. Les organisations participantes présentent leurs structures à travers leurs activités auprès des enfants vulnérables, des familles et des jeunes.

Ensuite, la secrétaire de ReSPESD présente à chaque rencontre les rapports des séances passées. Ces rapports sont amendés et adoptés par tous à travers des acclamations.

Par rapport aux 30 ans de la CDE (Convention relatif aux Droits des Enfants), il est à noter après interventions de chacun que ce document qui a servi aux structures pendant tant d'années doit être mis en valeur à travers une célébration importante. Il conviendrait alors de faire une auto-évaluation, de voir en quoi le document a servi pendant tout ce temps, d'identifier les difficultés liées à l'exploitation du document, et enfin organiser quelques choses à l'intention des enfants. Sur ce point, deux (02) des structures membres pensent déjà organiser quelques choses pour ces 30 ans. Alors nécessité pour les autres de se converger vers eux pour que les actions soient uniques.

L'état de la caisse ne peut se faire de manière claire tant que les responsables ne jouent pas leur rôle a souligné le coordonnateur adjoint. Ne disposant pas assez de fonds dans la caisse, le trésorier du Réseau qu'est l'ONG Action Plus n'a donc pas pu se prononcer. C'est alors que le coordonnateur et son adjoint ont réuni les fonds à leur niveau pour le lui confié à partir de ce jour afin qu'elle puisse jouer son rôle.

Aucun cas ni échos n'étant donc signalé, on note dans le divers la question de la vulgarisation du code des droits des enfants.

-l'exécution d'une caravane de la place Catchi vers le tribunal par les enfants des différentes structures pour un plaidoyer

-une conférence avec les autorités, invitées au foyer Don Bosco

Quel serait la part de ReSPESD tant que structure membre a été la question du coordonnateur face à ce budget. A travers les interventions de chaque structure présent, on retient la prise en charge d'une banderole par le Directeur Exécutif de l'ONG AVIMERO, la mise à la disposition de cette manifestation 30 min d'émission du réseau disponible à la radio

Alléluia FM puis l'engagement des représentants des structures présent à informer leur D.E respectif.

Concernant les 10 ans d'existence du Foyer RDC Yetin prévu du 22 au 25 Novembre 2019, il a été retenu à la majorité, la présence de tous les membres du Réseau à cette célébration le samedi 23 Novembre 2019 au siège de la structure à Avrankou pour le soutenir dans ces actions. A propos des préparatifs de la Journée de l'Enfants Béninois, rien n'a été retenue car des différentes interventions il est à noter que, célébrer cette journée est une décision très importante qui doit être prise par les Directeurs Exécutifs et le bureau du réseau. Or de tous les membres présents c'est seulement deux (2) des Directeurs Exécutif qui étaient présent. Et le constat fait par ces derniers est que depuis deux (2) ans, les réunions flottent, les DE ne respectent plus les engagements et cela joue en grande parties sur le réseau et les différentes décisions qui doivent être prisent. Alors il a été décidé par le coordonateur adjoint qu'une réunion des bureaux aura lieu dans les jours à venir et des décisions concrètes seront prisent pour la célébration de la JEB. Il est a noté que malgré cette situation, le foyer OASIS s'est porté volontaire pour ouvrir ses portes pour toutes célébrations qui sera décidées.

En effet, un cas de violence sexuelle d'une fille de 20 ans et un cas de mariage forcé a été dénoncé par l'assistante sociale du foyer OASIS et sont en cour de gestion. Concernant les échos des instances nationales, il est noté qu'une réunion du réseaux avec la coordination nationale s'est tenue sur le renforcement des capacités du système de protection des enfants au niveaux des structures membres du ReSPESD. Le 17 décembre 2019 s'est tenue à la salle de réunion du foyer Don Bosco une réunion de renforcement du

système de protection des enfants. Cette réunion qui a réuni les élus locaux et les structures de protection des enfants de divers niveau, était une idée du Réseaux des Structures de Protection des Enfants en Situation Difficile en collaboration avec la fondation Educo. Dirigé par le chef programme du réseau sur le plan national, ce programme a été initié dans le but de renforcer les capacités de diverses structures dans la protection des enfants. son ambition première c'est de créer un cadre propice pour l'éducation des enfants et couvrir toute l'étendue du territoire national.

Ce programme a pour objectif général de créer un cadre plus ou moins adéquat respectant le système de protection des enfants. Spécifiquement, il s'agira de :

- Questionner l'environnement légal de protection des enfants ;
- Mettre les structures en réseau pour un travail en association et un résultat adéquat
- Donner aux associations en réseaux des formations et des stratégies en termes de plaidoyer et de montage de projet.

Vue ces objectifs, des résultats sont attendus pour qu'ici 2024, les différents réseaux formés aient des capacités requise en matières de protection des enfants et que le cadre réglementaire soit adéquat à la réalité sur le terrain et adopté.

Après cette présentation faite par le chef programme, les élus locaux se sont donc prononcés pour des raisons de compréhension. La plupart des questions étaient liées à l'aspect juridique abordé par le chargé du programme. Rassuré des dispositions adéquates déjà prises par les réseaux pour l'atteinte de ces objectifs, l'assistance était bien satisfait du programme et engagé pour l'accompagnement du réseau pour l'atteinte de ses objectifs.

Chaque séance prend fin par une photo de famille et satisfaction totale.

XII-ATELIER D’EVALUATION/ACTUALISATION DU PLAN DEPARTEMENTAL HARMONISE (PDH 2018)



La bonne coordination/orientation des interventions des acteurs du secteur agricole exige préalablement l'usage approprié d'un outil de cadrage mettant en relief toutes les actions mises en œuvre par ceux-ci. Au regard de cet enjeu, la salle de réunion de la Direction Départementale de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (DDAEP-Ouémé) a servi de cadre du mercredi 27 au vendredi 29 Juin 2018 à l'atelier d'élaboration et de validation du Plan Départemental Harmonisé (PDH) des acteurs du secteur agricole. C'est dans le but d'évaluer le progrès réalisé en 2018 que cet atelier d'évaluation du PDH 2018 a été initié. Il s'est tenu du 16 au 18 avril 2019 dans la salle de réunion de la DDAEP Ouémé.

En effet, l'élaboration des PDH s'inscrit dans la recherche d'une meilleure visibilité et de reddition des comptes, en accord avec les principes de la gestion axée sur les résultats de développement. Cet atelier a pour objectif global d'évaluer/actualiser le PDH 2018 du département de l'Ouémé pour permettre à la DDAEP de jouer efficacement sa fonction de coordination des actions du secteur agricole au niveau départemental.

De façon spécifique, il s'est agi, au cours de cet atelier de :

- présenter le PDH 2018 du département de l'Ouémé et l'outil de son évaluation ;
- évaluer les indicateurs du PDH 2018 de l'Ouémé par acteur et actualiser/finaliser le PDH gestion 2019.

Plusieurs acteurs intervenant dans le domaine agricole étaient attendus à cet atelier. Il s'agit de :

- Les cadres de la DDAEP (12) ;
- Le Président de l'UDP de l'Ouémé (1) ;
- Les Responsables des faîtières des filières telles que le riz, le maïs, la pisciculture, le maraîchage et l'aviculture ;
- Le représentant du DDPD et du Préfet ;

- Les C/SPDL des 09 communes de l’Ouémé (9) ;
- Les chambres consulaires (2) et les ONG (14)

Plusieurs sessions ont meublé le déroulement de cet atelier :

- ouverture de l’atelier ;
- mise en place d’un présidium ;
- présentation des TDR de l’atelier ;
- présentation du PDH 2018 ;
- constitution des groupes de travail ;
- travaux de groupe

A l’ouverture des travaux de cet atelier, le Représentant du Directeur/DDAEP empêché a souhaité la bienvenue à tous les acteurs et a exhorté d’eux une participation active aux travaux. Le présidium mis en place est constitué de trois membres issus des ONG présentes à cet atelier d’évaluation/actualisation du PDH gestion 2018.

Ainsi, après avoir pris connaissances des termes de référence de l’atelier, certains participant sont exprimé des inquiétudes/préoccupations. Elles sont relatives notamment à l’atteinte des objectifs de l’atelier, le respect de l’agenda et la possibilité d’incompréhension, par les participants, du PDH 2018 qui sera présenté pendant les travaux de l’atelier, celui qui sera également évalué par la suite. Mais, des éclaircissements ont été apportés par les cadres de la DDAEP afin de fixer les esprits de chacun de ces intervenants.

Pour l’évaluation du PDH 2018, quatre groupes de travail ont été constitués. Ces différents groupes ont eu à charge d’évaluer les quatre programmes (Programme Agriculture, Programme Elevage, Programme Pêche et Aquaculture, Programme Pilotage et Soutien aux Services) simultanément. Les différents acteurs présents ont donc renseigné, suivant le canevas d’évaluation, les réalisations physiques par acteur, les réalisations financières, les taux de réalisation financière, les taux de réalisation physique et les communes bénéficiaires des différentes réalisations. Ces travaux ont fait

l'objet d'une présentation en plénière. Par la suite, les participants ont exprimé leurs préoccupations qui ont été satisfaites par les acteurs présents à cet atelier.

Les travaux se sont poursuivis par le remplissage du PDH gestion 2019. Pour cette activité, trois groupes de travail ont été constitués. Ils ont renseigné simultanément les quatre programmes du secteur agricole en fonction de leur Plan de Travail Annuel (PTA) 2019. Les difficultés rencontrées au cours de ce travail ont été énumérées dans la rubrique difficultés de ce rapport. En plénière, certaines insuffisances ont été relevées dans le remplissage qui a été fait par les acteurs. Elles sont dues essentiellement aux difficultés de mal compréhension de certains aspects du canevas par ces derniers. Toutefois, les échanges ont permis aux participants de comprendre davantage le document afin d'apporter les corrections nécessaires. Plusieurs difficultés ont été notées pendant le déroulement de cet atelier et des recommandations ont été faites afin de les corriger pour les fois à venir.

Les difficultés rencontrées au cours des travaux se présentent comme suit :

- problème de formulation des indicateurs à insérer dans le PDH ;
- difficile identification des indicateurs sous lesquels insérés les indicateurs activités des structures présentes à l'atelier ;

Les recommandations faites au cours de l'atelier sont :

- mettre d'avance à la disposition des différentes structures le canevas du PDH afin que celles-ci les remplissent avant leur arrivée à l'atelier ;
- voir dans quelles mesures le remplissage du PDH peut être décentralisé au niveau des communes ;
- mettre à jour les informations complémentaires devant aider à améliorer la qualité du PDH 2019.

XIII-PLATE FORME D'INNOVATION NATIONNAL DES OSC POUR LA SECURITE ALIMENTAIRE NUTRITIONNELLE

(PINAJOURI-SANS/SOCIAL)

Le jeudi 14 Mars 2019 aux environ de 9h 15 minutes s'est tenue dans les locaux de la préfecture de l'Ouémé et du Plateau précisément dans la salle de conférence Sourou MIGAN APITHY, la cérémonie du lancement officiel de la plate forme PINAJOURI-SANS/SOCIAL.

Plus de 80 participants étaient présent à l'installation (confère la liste de présence) avec la présence de l'OMS, MAEP, DDAEP, L'ATDA, le CPS, la DANA, le PNUD, **Ministre de la Famille, DGFAS, CT-SAGSA/MAEP, l'Assistant du préfet de l'Ouémé et du Plateau, Représentant Maires de la Vallée, les têtes de pont de la plate forme dans les deux départements et les collaborateurs directs et indirects à divers niveaux.**

❖ PRESENTATION DE LA PLATE FORME

Définition : Plate forme d'Innovation Nationale des Jeunes des Organisations Urbaines Rurales Indépendantes pour une coalition de la Sécurité Alimentaire Nutritionnelle et de la Santé pour le Social au Bénin (PINAJOURI-SANS/SOCIAL).

Objectif général

Créer un cadre de dialogue avec le pouvoir local et national pour s'impliquer et participer effectivement économique et social inclusif et contribuer à la réduction de la pauvreté en milieu rural et urbain.

Objectifs spécifiques

- Développer un capital humain sain, compétent et compétitif ;
- Promouvoir la sécurité alimentaire et nutritionnelle et donner accès équitable, durable à la santé aux communautés locales ;
- Produire et diffuser des informations sur le Marché de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de la santé afin d'aider à la prise de décisions ;

- Veuillez à la parution régulier des bulletins d'informations sur la situation de la sécurité alimentaire et l'évaluation des capacités et des couts de prestations des centres de formations sanitaires ;
- Réalisation de tableau de bord sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à la santé ;
- Répertorier les dispositifs d'appui à la promotion de la SAN et à la santé au Bénin ;
- Concevoir des sources et de donner disponibles sur la nutrition, la sécurité alimentaire et la santé au bénin ;
- Elaborer la cartographie des acteurs du système de la nutrition, l'alimentation et la santé au niveau local ;

.ACTEURS PRINCIPALES

- Coopératives ou groupement de femmes intervenant dans le domaine de l'agriculture et /ou la transformation agricole
- Groupements ou associations de jeune intervenant dans l'agriculture ou la santé
- Réseaux ou organisations (OSC/ONG) actives à la base en matière de SAN, la santé et le Genre ;
- Les particuliers ou indépendants intervenants dans le domaine de la SAN et Santé
- Ministères sectoriels (MAEP ? MINIST7RE DU PLAN ? Minist7re de la santé) à travers leur bras opérationnel dans les départements et communes (DPP, Préfectures, ATDA, Elus locaux ; CoSa/ CoGeCs)
- Etc.

La PINAJOURI SAN/ SOCIAL S'engage à innover et accompagner les jeunes de toutes les communes intervenants spécifiquement dans le domaine de la sécurité alimentaire, nutritionnelle et la santé pour relever le défis de la pauvreté , de la faim et de la santé.

Après la présentation, le président a laissé place au coordonnateur de l'Ouémé pour un bref résumé en langues goun pour permettre aux transformateurs et aux groupements et associations de femmes de bien comprendre la mission.

❖ Présentation des coordonnateurs de l'Ouémé et du plateau

Il a été mise en place deux coordinations pour représenter la plate forme dans l'ouémé et dans le plateau.

XIV- PERSPECTIVES

Par rapport aux objectifs fixés par l'ONG afin de connaître un future meilleur ; elle souhaiterait avoir :

- La construction d'un centre de formation agro-pastoral au profit des jeunes en situation difficile.
- La création d'un centre d'écoute, d'orientation et de formation des jeunes filles mères.
- L'ATPC et HAB suivi du renforcement du système de gestion des déchets solide et ménagers
- L'élargissement de nos projets de Forage d'eau potable au profit des populations consommant des eaux du marigot
- Création d'un centre de soins primaire au profit des filles adolescentes et des femmes ayant des enfants de 0 à 5ans en situation de précarités.
- L'élargissement de nos actions vers d'autres groupements féminin éprouvant des besoins en matériels de transformation.

XV- ZOOM SUR QUELQUES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS DE ASEP ONG

